

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE REBENACQ

Séance du 9 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SANZ Alain, Maire.

Date de la convocation : 03/04/2024

Présents : Mmes CHAUSSADE, BAILLEUL, POUYOUNE-HORGUE et RULLIER

Mrs BARRAQUE, DUPONT, GRAGNON et SANZ

Absents non excusés : Messieurs ARAUJO, CATALAA et LEVEL

Absents excusés : Mme SEGUIN, Mme TOULOU donne procuration à Mme RULLIER et Mr CACHELOU donne procuration à Mr BARRAQUE

Secrétaire : Mr DUPONT

DÉLIBÉRATION N° 25 :

Motion Plateforme du Valentin

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 8

Votants : 10

Monsieur le Maire informe les membres présents que la plateforme du Valentin est menacée de fermeture à la suite de problèmes de sécurité, dès ce printemps. Les élus de la Commune des Eaux Bonnes sont inquiets car à ce jour, il n'existe ni calendrier des travaux nécessaires, ni plan de financement. La fermeture de la plateforme fait peser des risques économiques à toute la Vallée.

Par l'adoption d'une motion, ils demandent qu'une réunion soit organisée avec l'ensemble des acteurs de la station afin de connaître les modalités de fermeture de la plateforme, un plan et un calendrier des travaux, un plan de financement finalisé, les solutions proposées pour les socio-professionnels et les co-propriétaires.

Ces demandes étant légitimes, Monsieur le Maire propose que la commune soit solidaire avec la motion adoptée par le Conseil Municipal des Eaux Bonnes dans sa séances du 12 février 2024 et l'adopte également.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE d'adopter la motion par solidarité avec le Conseil Municipal des Eaux-Bonnes

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

Le Maire,


Alain SANZ

